

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

**DECISION DU PRESIDENT N° 109/2024**

**OBJET :** CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES LYCEES DU DISTRICT 8  
- MELUN

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en vigueur ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2023.6.34.185 du 18 octobre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président ;

**CONSIDERANT** la convention de partenariat établie entre LES LYCEES DU DISTRICT 8 – MELUN et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine concernant l'éducation artistique et culturelle des lycéens ;

**CONSIDERANT** que, en effet, il s'agit, par ce partenariat, d'encourager les élèves à participer à la vie culturelle et artistique du territoire communautaire, d'organiser des actions qui permettent la rencontre entre des œuvres, des artistes, des professionnels du monde du spectacle et les élèves, de favoriser et développer la pratique artistique, de permettre aux élèves de fréquenter les équipements culturels du territoire, d'informer les élèves sur les débouchés professionnels des métiers de la culture et du spectacle vivant ;

**DÉCIDE**

**ARTICLE UNIQUE : DE SIGNER**, ou son représentant, une convention de partenariat entre LES LYCEES DU DISTRICT 8 – MELUN et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (projet ci-annexé), ainsi que, tous documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 30/09/2024

Accusé de réception

077-247700057-20240930-57130A-CC-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2024

Publication ou notification : 1 octobre 2024

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

A circular official stamp of the Tribunal administratif de Melun is partially obscured by a handwritten signature in black ink. The signature is written in a cursive style and extends to the right of the stamp.

Franck Vernin